

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 13 JUILLET 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Pour une durée indéterminée

Suspension des visites à l'hôpital de Saint-Jérôme

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a suspendu le 3 juillet, pour une période indéterminée, les visites à l'hôpital de Saint-Jérôme, en raison d'une éclosion de Covid-19. Des mesures d'exception peuvent s'appliquer pour les visiteurs de causes humanitaires dont: soins de fin de vie (1 visiteur à la fois); soins palliatifs (1 visiteur à la fois), unité des naissances (conjoint\conjointe de la mère); unité de pédiatrie (un parent par enfant). Toutes les exceptions devront faire l'objet d'une autorisation de l'assistante-infirmière chef de l'unité. Les visiteurs autorisés devront respecter les consignes de protection. Le CISSSLAU avertira la population lorsque ces mesures temporaires pourront être levées. 📢



Photo: glacieuseté - CISSSLAU

ACTUALITÉS

En déplacement dans les Laurentides

François Legault rencontre l'APTS



La représentante nationale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) pour la région des Laurentides, Marie-Ève Meilleur, s'est entretenue le 7 juillet avec le premier ministre du Québec, François Legault, à l'occasion de la visite de ce dernier à Saint-Jérôme. Elle a salué « l'ouverture » du premier ministre, qui a été sensibilisé aux enjeux vécus par le personnel du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU). « Cet échange nous a permis de demander le rétablissement des services psychosociaux généraux et en dépendance ainsi que la révision des critères d'octroi des primes de

risque et de rétention liées à la COVID-19, pour qu'elles soient offerte au personnel des laboratoires et en radiologie, entre autres », a mentionné Mme Meilleur. L'APTS a également dénoncé auprès du premier ministre la façon dont le CISSSLAU utiliserait les pouvoirs extraordinaires qui lui sont conférés dans le contexte de la pandémie de Covid-19. La « gestion unilatérale » du CISSSLAU pousserait le personnel « au bord de l'épuisement » selon ce syndicat qui compte 3 800 membres dans les Laurentides. « On ne peut pas se permettre de répéter les mêmes erreurs si une deuxième vague survient », a prévenu Mme Meilleur. 🇩🇪

À LA UNE

Visites suspendues en raison de la COVID-19

L'Hôpital régional aux prises avec une écloison



MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

Par mesure préventive, le CISSS des Laurentides suspend les visites à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme pour une période indéterminée, due à une écloison de la COVID-19. Tout le personnel de l'hôpital s'est fait par ailleurs tester.

Depuis le 7 juin, on compte 91 patients et une 71 employés de l'hôpital infectés à la COVID-19 (en date du 10 juillet). Afin de prévenir la propagation du virus, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) a donc décidé de faire passer des tests aux 1500 personnes qui travaillent à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. « 500 personnes ont été testées hier déjà et cela se poursuivra aujourd'hui et demain », a déclaré Julie Lemieux-Côté, agente d'information du CISSS, le 9 juillet à L'Info du Nord.

Précisons que les tests ne s'adresseront pas qu'au personnel médical. « C'est vraiment l'ensemble de notre personnel qui sera testé », a confirmé Mme Lemieux-Côté. On parle donc tant ici des infirmières que des employés aux cuisines ou au magasin. Dans le cas où un nombre important de travailleurs seraient déclarés positifs, quel est le plan pour éviter des bris de service? « Nous travaillons sur divers scénarios, afin de s'assurer de tout mettre en œuvre pour protéger les usagers et la population et ainsi soutenir le personnel qui s'efforce de donner quotidiennement des soins de qualité et sécuritaires », s'est borné à répondre le



À moins d'une raison humanitaire, il n'est plus possible d'effectuer des visites à l'hôpital de Saint-Jérôme, en raison d'une écloison importante de COVID-19. (Photo L'Info du Nord - Archives)

CISSS à ce sujet.

Sans vouloir s'avancer tant que les résultats de dépistage du personnel ne seront pas connus, Mme Lemieux-Côté a par ailleurs confirmé qu'il n'est pas exclu de recourir à du personnel issu des autres installations du CISSS, ou encore d'autres CISSS et CIUSSS de la province, si la situation devait être grave.

DES MESURES STRICTES

Souignons par ailleurs que la source de cette

contamination au sein de l'hôpital est encore inconnue. Selon le CISSS, « plusieurs patients et membres du personnel ont testé positifs à la COVID-19 et se sont révélés être asymptomatiques. Ils étaient donc contagieux sans le savoir et sans présenter de symptôme ».

Tous ceux qui ont été testés positifs dans le dernier mois ne sont pas nécessairement hospitalisés. Julie Lemieux-Côté assure toutefois que dès qu'un patient est déclaré positif et nécessite une hospitalisation, il est transféré en isolement

RARES EXCEPTIONS

- En raison de cette écloison, seuls les visiteurs pour causes humanitaires pourront être admis à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, avec d'importantes mesures d'exception.

Les causes pouvant s'appliquer sont:

- Soins de fin de vie
- (1 visiteur à la fois) Soins palliatifs
- (1 visiteur à la fois) Unité des naissances (conjoint/conjointe de la mère)
- Unité de pédiatrie (un parent par enfant)
- Toutes les exceptions devront faire l'objet d'une autorisation de l'assistante-infirmière chef de l'unité. Les visiteurs autorisés devront par ailleurs respecter les consignes de protection.

dans la zone rouge de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

« Nous prenons la situation très au sérieux et ne ménageons aucun effort afin d'enrayer cette écloison le plus rapidement possible », affirme-t-elle, avant d'ajouter que des suivis de l'état de santé des usagers touchés sont faits de façon quotidienne. Des mesures additionnelles de protection ont aussi été mises en place dans les unités de soins afin de contrôler la transmission du virus et éliminer les écloisions en cours. ●

Dans la grande région des Laurentides

Plus 3 500 cas de COVID-19 et 213 décès



MARILOU SÉGUIN
mseguin@inmedias.ca

La grande région des Laurentides a franchi le cap des 3500 cas de COVID-19 dont 170 cas dans la MRC des Laurentides qui regroupe une vingtaine de municipalités de Val-Morin à Labelle en passant par Mont-Tremblant.

Au total depuis le début de la pandémie 213 personnes ont perdu la vie dans la grande région des Laurentides en raison du virus, dont 8 dans la MRC des Laurentides révèlent les données publiées le 13 juillet par le CISSS des Laurentides. Par ailleurs à ce jour 2530 personnes en sont guéries dans les Laurentides depuis le début de la pandémie.

En date du 9 juillet, sur les 170 cas confirmés à ce jour sur le territoire de la MRC des Laurentides, 84 sont des résidents de Sainte-Agathe, 22 de Val-David, 22 de Mont-Tremblant et 10 de Val-Morin. Les autres cas sont répartis dans les autres municipalités du territoire de la MRC à raison de quelques cas par ville.

Les nombres de cas par municipalités peuvent toutefois changer à la hausse ou à la baisse dans le temps indique le CISSS des Laurentides. « Ceci est entre autres causé par le fait que les

cas confirmés sont saisis une première fois avec l'adresse apparaissant au Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec, puis l'adresse de résidence est confirmée lors de l'enquête. Il arrive donc que nous devions changer les adresses de résidence des cas qui n'auraient pas fait leur changement dans la FIPA », indique le CISSSLAU. Les données par municipalités sont mises à jour de façon hebdomadaire par la santé publique.

En point de presse récemment, le nouveau ministre



Même si plus de 2500 personnes sont guéries de la COVID-19 dans la grande région des Laurentides, il ne faut pas baisser la garde indiquent les autorités sanitaires. (Photo Pixabay)

de la Santé du Québec, Christian Dubé, a déploré un important relâchement du côté du respect des

règles de santé publique ces dernières semaines et a particulièrement montré du doigt les bars. 🚫

Relâchement cet été

Le CISSS des Laurentides rappelle les règles sanitaires

Le Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux des Laurentides (CISSS) remarque un relâchement des règles à suivre pour éviter la propagation de la COVID-19. Il appelle à la prudence.

« Nous sentons un certain relâchement face à la mise en application des mesures de protection et nous tenons à rappeler l'importance de suivre ces mesures afin que le déconfinement soit un succès », soutient Julie Lemieux-Côté, conseillère-cadre aux relations médias, relations publiques et à la communauté pour le CISSS des Laurentides.

Ainsi, elle rappelle les règles suivantes établies par la Santé publique:

- Respect de la distanciation physique de 2 mètres;
- Port du masque dans les lieux publics où le 2 mètres est difficile à appliquer;
- Lavage des mains fréquent;
- Test de dépistage dès l'apparition de symptômes;
- Les rassemblements intérieurs et extérieurs doivent se limiter à un maximum de 10 personnes, ces personnes doivent provenir d'un maximum de 3 ménages. Rappelons que les occupants d'une même adresse forment un ménage.

« Suivre ces mesures maximisera nos chances de succès du déconfinement et aura un effet sur l'ampleur d'une deuxième vague potentielle. Elles peuvent surtout éviter des décès chez les personnes vulnérables. C'est en s'y mettant tous ensemble que nous arriverons à combattre ce virus », conclut-elle.

ACTUALITÉS

Formation de préposé aux bénéficiaires

Un « tour de force » pour le Centre de formation professionnelle

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

Le Centre de services scolaire des Laurentides forme présentement une centaine d'élèves voulant devenir préposé aux bénéficiaires, grâce au travail acharné de son équipe du Centre de formation professionnelle.

Depuis le 16 juin, six cohortes de 22 élèves, pour un total de 132 étudiants, sont en activité dans le cadre du nouveau programme d'attestation d'études professionnelles (AEP) mis en place par Québec pour pourvoir les postes vacants en CHSLD. Ces élèves devraient, en septembre, avoir complété leur formation et commencer à travailler comme préposé aux bénéficiaires à temps plein, ce qui devrait sensiblement réduire la pénurie de personnel qui a été si dommageable lors du sommet de la crise de la COVID-19.

Le directeur du Centre de formation professionnelle des Sommets, Faby Brière, n'hésite pas à dire que l'organisation d'un tel afflux d'élèves a été réalisée avec brio. « Ça a été un tour de force! Réussir, en très peu de temps, à récupérer des locaux et à les adapter au contexte de la COVID-19, en plus de trouver des bénévoles pour enseigner, car nous avions beaucoup de personnel en fin de contrat, pour une petite équipe comme la nôtre, il fallait le faire! »

M. Brière rappelle notamment que le CISSS des Laurentides s'était installé au centre de formation professionnelle de Sainte-Agathe pour dépister des cas potentiels de COVID-19, ce qui a rendu complexe de pouvoir le récupérer pour de la formation, en plus d'avoir de nombreux enseignants et élèves qu'il fallait rapatrier du milieu de la santé où ils étaient allés prêter main-forte en raison de la crise. Le Centre a également prétrié (en deux semaines!) toutes les candidatures reçues sur le territoire allant de Saint-Sauveur à Labelle afin de retenir seulement celles qui correspondaient aux critères du CISSS, auquel il les référerait ensuite pour la sélection finale.

TROIS PÔLES DE FORMATION

Le nouveau programme d'AEP offert aux futurs préposés aux bénéficiaires et payé par Québec est

fortement basé sur le programme déjà en place et menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), mais en axant seulement sur la réalité en CHSLD pour écourter la formation. Ceux qui le désirent pourront cependant avoir accès à des cours dans le futur pour compléter leur formation et décrocher leur DEP, sans que ce soit obligatoire.

Comme cette formation était déjà donnée au Centre de formation professionnelle des Sommets, il a été plus facile pour ce dernier d'organiser la structure nécessaire pour la dispenser. Toutefois, les cohortes ne sont pas concentrées qu'à Sainte-Agathe.

« Nous avons le souci d'offrir la formation à proximité du domicile des élèves retenus, explique Faby Brière. Nous nous sommes donc basés sur l'adresse civique pour ouvrir une cohorte au centre de formation professionnelle L'Horizon à Mont-Tremblant, trois cohortes au centre à Sainte-Agathe et deux cohortes à la Polyvalente A-N-Morin à Sainte-Adèle. »

ARRÊTER L'HÉMORRAGIE

Trois semaines après le début de la formation en AEC, le volet théorique est passablement complété pour les étudiants, qui commencent dans les prochains jours leur apprentissage pratique, sur le terrain. Ils seront trois jours par semaine dans les CHSLD de la région sous supervision d'enseignants et continueront, les deux autres jours, leur formation à distance.

Par ailleurs, malgré certaines inquiétudes bien légitimes au départ, le directeur Brière confirme que l'offre de ce nouveau programme n'a pas eu d'impact considérable sur les inscriptions au DEP pour devenir préposé aux bénéficiaires offert à l'automne. « Les situations exceptionnelles amènent des mesures exceptionnelles, exprime-t-il. On pousse l'AEP présentement, mais ensuite, il faut s'attendre à un retour à la normale. Avec la passerelle offerte pour les finissants de l'AEP et les inscriptions au DEP qui vont bien, on souhaite arrêter l'hémorragie dans le milieu du côté des préposés », conclut-il. 🗣️



Le Centre de formation professionnelle a réussi, en quelques semaines, à mettre en place et offrir une nouvelle formation de préposé aux bénéficiaires, à la demande de Québec. (Photo L'Info du Nord - Archives)

ACTUALITÉS

Travaux routiers et agrandissement d'hôpitaux

Des projets prioritaires dans la région, selon Legault



L'agrandissement à quatre voies de la route 117 au nord de Mont-Tremblant a été évoqué par François Legault. (Photo L'Info du Nord – Archives)



MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

De passage le 7 juillet à Saint-Jérôme, le premier ministre François Legault a fait part des projets que son gouvernement entend prioriser dans la grande région des Laurentides. Sans surprise, la santé et les routes sont à l'honneur.

Critiquant l'opposition au passage pour avoir empêché l'accélération de certains projets en disant non au projet de loi 61, le premier ministre s'est engagé à revenir à la charge pour permettre à plusieurs projets « essentiels » pour la région de voir le jour. Parmi ceux-ci, il a cité la création de voies réservées sur l'autoroute 15, l'élargissement à quatre voies de la route 117 au nord de Mont-Tremblant, ainsi que des travaux sur les autoroutes 50 et 19, dans la portion sud du territoire.

Du côté de la santé, il a déploré la lenteur du processus devant aboutir à la concrétisation des projets d'agrandissement des hôpitaux de Saint-Jérôme et Saint-Eustache, dont on parle depuis des années. Il a réitéré qu'avec l'accroissement démographique des 20 dernières années dans

les Laurentides, il était primordial de mener ces projets à bien. Il a également rappelé que cinq projets de maisons des aînés sont sur la table dans les Laurentides, sans spécifier leur emplacement.

TROUVER L'ÉQUILIBRE

Interrogé sur les débordements constatés les derniers jours à divers endroits au Québec, François Legault continue de croire qu'il ne faut pas interdire les déplacements interrégionaux. « C'est possible de passer ses vacances en restant à 2 mètres des autres personnes », a-t-il soutenu, disant chercher à trouver un équilibre entre santé publique et tourisme. Il a ajouté qu'il n'excluait pas de rendre obligatoire le port du couvre-visage dans tous les lieux publics, mais qu'il voulait le soutien de la population pour le faire.

Enfin, le premier ministre a été interrogé sur les défis touchant aux corps de police municipaux dans les Laurentides, les Villes de Saint-Jérôme et Mont-Tremblant ayant notamment dénoncé le fait que les citoyens desservis par une police municipale se retrouvent à payer davantage que les autres Québécois pour leur sécurité. Il a assuré que ramener l'équité financière entre ceux-ci et la Sûreté du Québec faisait partie des réflexions gouvernementales sur l'avenir de la police dans la province. 

Maintenant en vigueur

Nouveaux tarifs de stationnement pour les hôpitaux

De nouveaux tarifs de stationnement s'appliquent depuis le 20 juin dans tous les hôpitaux du Québec. Les usagers bénéficient d'une gratuité pour les deux premières heures de stationnement ainsi que d'un tarif maximal quotidien entre 7\$ et 10\$, selon les régions. Cette tarification est applicable dans toutes les installations publiques du réseau de la santé et des services sociaux, incluant les CLSC. Les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) offrent un accès gratuit

pour deux membres de la famille de chaque personne hébergée. Les stationnements qui sont actuellement gratuits pour tous les visiteurs le demeureront. Les usagers qui doivent fréquenter régulièrement un établissement pour recevoir des soins, comme des traitements de chimiothérapie ou de dialyse, bénéficieront de tarifs spéciaux. Ces tarifs spéciaux, déjà en vigueur dans certains établissements, seront dorénavant appliqués uniformément dans l'ensemble du réseau.

À LA UNE

Dans la grande région des Laurentides

Plus de 3 600 cas de COVID-19 dans la région et 200 décès



MARILOU SÉGUIN
mseguin@inmedias.ca

La grande région des Laurentides a franchi le cap des 3600 cas de COVID-19 dont 170 cas dans la MRC des Laurentides qui regroupe une vingtaine de municipalités de Val-Morin à Labelle en passant par Mont-Tremblant.

Au total depuis le début de la pandémie 213 personnes ont perdu la vie dans la grande région des Laurentides en raison du virus, dont 8 dans la MRC des Laurentides révèlent les données publiées le 13 juillet par le CISSS des Laurentides. Par ailleurs à ce jour 2530 personnes en sont guéries dans les Laurentides depuis le début de la pandémie.

En date du 9 juillet, sur les 170 cas confirmés à ce jour sur le territoire de la MRC des Laurentides, 84 sont des résidents de Sainte-Agathe, 22 de Val-David, 22 de Mont-Tremblant et 10 de Val-Morin. Les autres cas sont répartis dans les autres

municipalités du territoire de la MRC à raison de quelques cas par ville.

Les nombres de cas par municipalités peuvent toutefois changer à la hausse ou à la baisse dans le temps indique le CISSS des Laurentides. « Ceci est entre autres causé par le fait que les cas confirmés sont saisis une première fois avec l'adresse apparaissant au Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec, puis l'adresse de résidence est confirmée lors de l'enquête. Il arrive donc que nous devions changer les adresses de résidence des cas qui n'auraient pas fait leur changement dans la FIPA », indique le CISSSLAU. Les données par municipalités sont mises à jour de façon hebdomadaire par la santé publique.

En point de presse récemment, le nouveau ministre de la Santé du Québec, Christian Dubé, a déploré un important relâchement du côté du respect des règles de santé publique ces dernières semaines et a particulièrement montré du doigt les bars.



Même si plus de 2500 personnes sont guéries de la COVID-19 dans la grande région des Laurentides, il ne faut pas baisser la garde indiquent les autorités sanitaires. (Photo Pixabay)

Dans les lieux publics fermés

Le port du masque devient obligatoire



ISABELLE HOULE
ihoule@inmedias.ca

Dès le 18 juillet, Québec rendra obligatoire le port d'un couvre-visage en tout temps à l'intérieur des commerces et endroits publics de la province incluant les bars et les restaurants. Une décision appuyée par le CISSS des Laurentides qui croit que la sensibilisation à un comportement responsable ne suffit plus.

« On commence toujours avec l'objectif de sensibiliser la population à certains comportements. En cette période de pandémie, on veut rappeler de faire attention. Malgré nos nombreux rappels et messages, on se rend compte que maintenant, l'obligation du port du masque devient la seule option. On a remarqué que de ne pas l'obliger ne fonctionnait pas », soutient

Marie-Ève Thériault, adjointe au directeur de santé publique des Laurentides. Les enfants entre deux et douze ans ainsi que les personnes aux prises avec des troubles de santé les empêchant de porter le masque sont exclus par cette mesure.

Dans un premier temps, Québec demande aux commerçants de faire appliquer cette nouvelle règle, mais envisage de donner dès le mois d'août des amendes aux clients qui ne respectent pas la réglementation. Des amendes se situant entre 400\$ et 6000\$ pourraient être imposées aux propriétaires de commerces contrevenants a indiqué le premier ministre du Québec, François Legault, en point de presse le 13 juillet.

Les entrepreneurs aux prises avec un client qui refuse de porter le masque pourront contacter la police a affirmé M. Legault.

Par ailleurs, ce sera la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

(CNESST) qui pourra travailler en partenariat avec les commerçants pour faire respecter cette nouvelle règle. Le CISSS des Laurentides quant à lui, travaille aussi de concert avec le ministère, la CNESST et le gouvernement pour éviter ou contrôler une éclosion éventuelle. 

À compter du 18 juillet, le port du masque sera obligatoire dans les lieux publics fermés. (Photo Pixabay)



Le CISSS des Laurentides rappelle les règles sanitaires

ISABELLE HOULE
ihoule@inmedias.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS) remarque un relâchement des règles à suivre pour éviter la propagation de la COVID-19. Il appelle à la prudence. « Nous sentons un certain relâchement face à la mise en application des mesures de protection et nous tenons à rappeler l'importance de suivre ces mesures afin que le déconfinement soit un succès », soutient Julie Lemieux-Côté, conseillère-cadre aux relations médias, relations publiques et à la communauté pour le CISSS des Laurentides.

Ainsi, elle rappelle les règles suivantes établies par la Santé publique:

- Respect de la distanciation physique de 2 mètres;
- Port du masque dans les lieux publics où le 2 mètres est difficile à appliquer;
- Lavage des mains fréquent;
- Test de dépistage dès l'apparition de symptômes;
- Les rassemblements intérieurs et extérieurs doivent se limiter à un maximum de 10 personnes, ces personnes doivent provenir d'un maximum de 3 ménages. Rappelons que les occupants d'une même adresse forment un ménage.

« Suivre ces mesures maximisera nos chances de succès du déconfinement et aura un effet sur l'ampleur d'une deuxième vague potentielle. Elles peuvent surtout éviter des décès chez les personnes vulnérables. C'est en s'y mettant tous ensemble que nous arriverons à combattre ce virus », conclut-elle. 🙏

LE CISSS DES LAURENTIDES

QUESTIONNÉ SUR SA TRANSPARENCE

Nathalie Dansereau - Des journalistes soulèvent un enjeu de transparence lors d'un point de presse avec le CISSS des Laurentides. En date du 10 juillet, le bilan indique 91 patients et 71 employés testés positifs à la Covid-19.

Questionnés par une journaliste de Radio-Canada au sujet du temps qu'a pris le CISSS avant de divulguer la présence d'une éclosion de Covid-19 à l'hôpital de Saint-Jérôme, les dirigeants du CISSS des Laurentides affirment qu'ils n'ont rien à cacher.

Il y aurait souvent des épisodes de toutes sortes en milieu hospitalier et la situation a été gérée pour contenir l'éclosion survenue le 7 juin, notamment en désinfectant et en transférant les personnes atteintes dans la zone chaude de la Covid.

En ce qui concerne les actions de communication face à l'éclosion, le CISSS a d'abord tenu à informer le personnel et la clientèle visée, nous explique-t-on. Le 3 juillet, les visites ont été suspendues et l'ensemble de la population incluant les médias a été informée de la situation.

Mais contrairement à ce qui a été mentionné en conférence téléphonique le 13 juillet, la presse régionale n'a pas été informée plus

rapidement. Vérification faite, les salles de nouvelles locales ont obtenu l'information le 3 juillet, par voie de communiqué, en même temps que tout le monde.

■ DÉPISTAGE

Quant au dépistage, Sylvain Pomerleau, DG adjoint - programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche, est venu préciser que 1 600 travailleurs de la santé ont été testés. Quelques cas seulement étaient positifs. On ignore si la transmission était communautaire ou nosocomiale.

Dans la communauté, les cliniques de dépistage vont bon train avec 230 dépistages par jour en moyenne contre moins de 150 il y a 2 ou 3 semaines.

Cependant, le CISSS des Laurentides refuse toujours de dévoiler le nombre de cas dépistés par clinique mobile, sous prétexte que cette information pourrait nuire à la confidentialité du patient.

« Les gens font la file dehors pour se faire dépister alors on pourrait associer des personnes à des dépistages positifs. On s'assure que les personnes ne soient pas identifiables », explique Myriam Sabourin, porte-parole du CISSS des Laurentides.

VISITE À SAINT-JÉRÔME

PASSAGE REMARQUÉ DE FRANÇOIS LEGAULT

France Poirier – La visite du premier ministre François Legault à Saint-Jérôme, le 7 juillet dernier, n'est pas passée inaperçue, alors qu'il rencontrait les dirigeants du CISSS des Laurentides, des syndiqués l'attendaient. Puis, en après-midi, ce sont des manifestants qui étaient présents à la Place des festivités pour faire connaître leur mécontentement face aux restrictions de la Santé publique en lien avec la COVID-19.

C'est dans le cadre de la tournée des régions que le premier ministre était à Saint-Jérôme. Il a eu une rencontre privée avec son caucus entièrement caquiste des Laurentides. Par la suite, il a rencontré le maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher et le préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte en compagnie du député de Saint-Jérôme, Youri Chassin pour discuter des grands enjeux régionaux.

■ SITUATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Comme l'a souligné François Legault lors d'une mêlée de presse à l'issue de cette rencontre, « le manque de personnel dans les CHSLD a aussi été un enjeu dans la région des Laurentides comme ailleurs. Heureusement, le CISSS bénéficiera de nouveaux préposés qui sont en formation

actuellement. Ils seront 500, d'ici le 15 septembre, à s'ajouter au personnel existant, ce qui aidera s'il y a une deuxième vague cet automne », a souligné le premier ministre.

Il a ajouté que la situation dans les CHSLD de la région, dont plusieurs sont vétustes, était prioritaire. « Il est important de rénover et de construire les maisons des aînés. Il y a cinq projets de ces maisons dans les Laurentides », a affirmé François Legault.

Outres les maisons des aînés, il y a l'Hôpital de Saint-Jérôme, dont la rénovation et l'agrandissement font partie des urgences. « C'est impossible avec tout le volume actuel de donner des services dans des délais raisonnables. Ça fait longtemps qu'on parle de cet agrandissement, je n'en reviens pas que ce ne soit pas encore commencé », ajoute-t-il.



Bruno Laroche, préfet de la MRC, Youri Chassin, député de Saint-Jérôme, le premier ministre François Legault et le maire de Saint-Jérôme Stéphane Maher.

Photo: Emile Nadeau



UNE MAISON DES ÂNÉS

La ville de Prévost est heureuse d'annoncer la construction d'une maison des aînés sur son territoire. Ce projet confirme l'objectif du Conseil municipal d'offrir aux aînés de Prévost, même les plus vulnérables, l'opportunité de rester dans leur communauté et de ne pas être déraciné. La maison des aînés offrira aux résidents des milieux de vie modernes et fonctionnels centrés sur leurs besoins et, surtout, dans une communauté qu'ils connaissent. La ville a donné le terrain pour s'assurer d'avoir l'opportunité de participer au concept novateur du nouveau réseau de Maison des Aînés inspiré par la vision de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et députée de Prévost, Marguerite Blais. Celle-ci, qui mettra 48 places à la disposition des aînés de la région, se trouvera sur un terrain situé dans le prolongement de la rue Chopin, derrière l'École des Falaises. Ce projet créera également plusieurs emplois avec l'opportunité de faire partie de la nouvelle norme en matière de soins de longue durée.

Les projets de maisons des aînés sont caractérisés, entre autres, par des unités de vie qui regroupent chacune douze résidents partageant des caractéristiques et des intérêts similaires, des chambres individuelles plus grandes, avec une salle de toilette privée et une douche adaptée, facilitant les soins d'hygiène, des espaces communs pour briser l'isolement et à favoriser les contacts humains, une conception éliminant le plus possible toute ressemblance avec le milieu institutionnel, notamment avec des postes infirmiers dissimulés et des espaces extérieurs accessibles, sécuritaires et ouverts à la communauté.

LE CISSS DES LAURENTIDES QUESTIONNÉ SUR SA TRANSPARENCE

Nathalie Dansereau - Des journalistes soulèvent un enjeu de transparence lors d'un point de presse avec le CISSS des Laurentides.

Questionnés par une journaliste de Radio-Canada au sujet du temps qu'a pris le CISSS avant de divulguer la présence d'une éclosoin de Covid-19 à l'hôpital de Saint-Jérôme le 3 juillet alors que celle-ci avait été constatée dès le 7 juin, les dirigeants du CISSS des Laurentides affirment qu'ils n'ont rien à cacher.

Il y aurait souvent des épisodes de toutes sortes en milieu hospitalier et la situation a été gérée pour contenir l'éclosoin, notamment en désinfectant et en transférant les personnes atteintes dans la zone chaude de la Covid.

En ce qui concerne les actions de communication face à l'éclosoin, le CISSS a d'abord tenu à informer le personnel et la clientèle visée, nous explique-t-on. Le 3 juillet, les visites ont été suspendues et l'ensemble de la population incluant les médias a été informée de la situation.

Mais contrairement à ce qui a été mentionné en conférence téléphonique le 13 juillet, la presse régionale n'a pas été informée plus rapidement. Vérification faite, les salles de nouvelles locales ont obtenu l'information le 3 juillet, par voie de communiqué, en même temps que tout le monde.

■ L'ENQUÊTE SE POURSUIT

Un mois après l'éclosoin des premiers cas à l'hôpital, on ne peut toujours pas savoir ce qui a causé la transmission à l'intérieur de l'établissement. Ce qui rend les enquêtes plus complexes et pleines de subtilité, c'est la période d'incubation du virus de 14 jours. La PDG du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, explique ainsi que certaines contaminations communau-

taires peuvent être déclarées nosocomiales (contractée à l'hôpital), malgré le fait qu'il s'agisse d'une contamination communautaire.

Pour paraphraser Jean-Philippe Cotton, PDG adjoint au CISSS des Laurentides les enquêtes ne sont pas terminées, mais on choisit de travailler davantage sur contenir l'éclosoin que sur ce qui a causé les cas.

« C'est un ensemble de facteurs et nous mettons des mesures en place pour éviter de la ou les sources de contamination, ajoute Mme Landry. Le dépistage, le ménage d'unités de soin, la vétusté de l'hôpital, le nettoyage et l'enlèvement des objets encombrants sont donnés en exemple. »

Nous avons cherché à savoir quelles unités avaient été touchées, mais M. Cotton est resté évasif : *« C'est une clientèle adulte. Quatre unités ont été touchées, mais leur nom et le numéro d'étage n'ont pas d'importance. De toute façon, a-t-il ajouté, la mission des unités ne tient plus avec la Covid-19. »*

Le CISSS assure aussi que les travailleurs de la santé ne passent pas d'une zone chaude à une zone froide, sauf dans les cas exceptionnels, où l'on veut éviter un bris de service.

■ DÉPISTAGE

Quant au dépistage, Sylvain Pomerleau, DG adjoint - programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche, est venu préciser que 1 600 travailleurs de la santé ont été testés. Quelques cas seulement étaient positifs. On ignore si la transmission était communautaire ou nosocomiale.

Dans la communauté, les cliniques de dépistage vont bon train avec 230 dépistages par jour en moyenne contre moins de 150 il y a 2 ou 3 semaines. Tout porte à croire qu'à ce rythme la cible

du CISSS de procéder à 1 500 tests de dépistage sera atteinte.

Pendant, le CISSS des Laurentides refuse toujours de dévoiler le nombre de cas dépistés par clinique mobile, sous prétexte que cette information pourrait nuire à la confidentialité du patient.

« Les gens font la file dehors pour se faire dépister alors on pourrait associer des personnes à des dépistages positifs. On s'assure que les personnes ne soient pas identifiables », explique Myriam Sabourin, porte-parole du CISSS des Laurentides.

Questionné sur l'accessibilité de Mme Landry et sur une mise à jour plus spontanée des données sur les cas actifs de Covid-19 dans les Laurentides, le service des communications nous rappelle que *« les hauts gestionnaires sont hypersensibles, en ce moment, et ne peuvent se permettre de répondre à 80 demandes d'entrevue par jour. La meilleure façon d'avoir l'information régulière et équitable, c'est de faire le point comme nous le faisons »,* conclut Madame Sabourin.

BILAN

Cas : 91 patients et 71 employés (*ces chiffres sont cumulatifs depuis le 7 juin.)

Capacité d'accueil : 31 sur 43 lits sont occupés par des patients atteints de la Covid-19.

Phase régressive : puisqu'on comptait 20 nouveaux cas le 28 juin et 12 nouveaux cas le 8 juillet.

Éclosoin à l'hôpital de Saint-Jérôme en date du 13 juillet

Que pensez-vous d'une application mobile de notification pour vous informer en cas d'exposition au coronavirus ?

PRENEZ PART À LA CONSULTATION DÈS AUJOURD'HUI!
consultation.quebec.ca

Québec

DOSSIER COVID-19

«C'EST URGENT QU'ON AGRANDISSE» -FRANÇOIS LEGAULT

▼ HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME PAGE 3

Photo: Claude Cormier

▲ AGRANDISSEMENT ET MODERNISATION DE L'HÔPITAL «JE NE PEUX PAS CROIRE QUE CE N'EST PAS ENCORE COMMENCÉ...»

- FRANÇOIS LEGAULT



Photo Claude Cormier
Pour son point de presse, François Legault était accompagné du député Youri Chassin.

MYCHEL LAPOINTE

mychellapointe@infoslaurentides.com

« Ça fait longtemps qu'on entend parler de l'agrandissement de (l'hôpital de) Saint-Jérôme. Je ne peux pas croire que ce n'est pas encore commencé. Ma principale qualité, ce n'est pas la patience, mais je n'en reviens pas que les travaux ne soient pas encore commencés à l'hôpital de Saint-Jérôme » disait François Legault, en point de presse mardi dernier.

Le premier ministre a passé la journée à Saint-Jérôme. La modernisation et l'agrandissement de l'hôpital régional s'est retrouvé au cœur des discussions avec les différents intervenants qu'il y a rencontrés.

On peut parier que le dossier se retrouvera dans la nouvelle mouture du projet de loi 61 que le gouvernement caquiste doit présenter à la rentrée parlementaire de l'automne prochain.

URGENT

Car, aux yeux du premier ministre Legault, la situation n'a aucun bon sens.

« (Il y a) deux projets qui attendent depuis beaucoup trop longtemps. C'est urgent qu'on agrandisse et qu'on modernise l'hôpital de Saint-Jérôme. C'est tout simplement impos-

sible, avec le volume de l'hôpital, d'être capable de donner des services dans des délais qui sont raisonnables. On a la même situation à (l'hôpital de) Saint-Eustache. On a (là) un hôpital qui a une des urgences les plus vieilles au Québec. Il faut vraiment agrandir, moderniser ».

PROJET DE LOI 61

Ce qui l'a amené à parler du projet de loi 61.

« J'étais content de voir que le maire de Saint-Jérôme (Stéphane Maher) et le préfet (de la MRC de la Rivière-du-Nord, Bruno Larroche) appuient le projet de loi 61. On a besoin au Québec d'un projet de loi pour changer des lois et des règlements pour que la période des délais d'autorisations soient réduits. Ça n'a pas de bon sens que ça prenne quatre, cinq, six ans avant de construire des infrastructures; que ce soit une autoroute, un hôpital, une maison des aînés ou une école ».

Et bien « évidemment que je dénonce le manque de collaboration du Parti québécois, du Parti libéral et de Québec solidaire qui ont refusé de travailler avec nous à modifier les lois et règlements. Ce sont des projets qui sont attendus par la population. Ça n'a pas de bon sens qu'on me dise que ça va prendre trois, quatre ans avant de commencer les travaux à l'hôpital de Saint-Jérôme ou à l'hôpital de Saint-Eustache. Il faut absolument que ça

se fasse rapidement. On est capable au Québec de réaliser des projets dans des délais qui sont plus raisonnables ».

« Plutôt que laisser des comités et des groupes d'individus retarder des projets de quatre, cinq, six ans, je pense que c'est important qu'on change nos façons de faire au Québec, qu'on construise rapidement, qu'on agrandisse l'hôpital de Saint-Jérôme, qu'on agrandisse et qu'on modernise l'hôpital de Saint-Eustache, qu'on construise des voies réservées sur la 15, qu'on construise des maisons des aînés ».

François Legault, considère à cet égard qu'il a l'appui de la population.

« J'ai senti aujourd'hui à Saint-Jérôme que les Québécois sont derrière nous, que les Québécois n'appuient pas les trois partis d'opposition qui ont, malheureusement, refusé d'appuyer le projet de loi 61. On a perdu un été de construction. On a actuellement des dizaines de milliers de travailleurs du secteur de la construction qui sont chez eux. On va continuer comme gouvernement de se battre pour accélérer la construction d'infrastructures » insistera-t-il.

NÉGLIGÉE?

En ouverture de son point de presse tenu sur la scène du Théâtre Gilles-Vigneault, François Legault, a parlé des Laurentides comme

un région négligée.

« Il y a beaucoup de dossiers dans les Laurentides. C'est une région qui a été négligée pendant longtemps, et par le Parti québécois et par le Parti libéral. Une région qui n'a pas eu sa part d'investissements. Que ce soit en santé, que ce soit en éducation et même les infrastructures de transport (...) Il y a eu une croissance importante dans les dernières années. Les appuis, le support du gouvernement n'ont pas toujours suivi » de faire remarquer le premier ministre.

Outre les dossiers des hôpitaux de Saint-Jérôme et Saint-Eustache, M. Legault en a relevé certains relativement aux infrastructures routières.

« On a beaucoup de projets de routes, (dont) un qui est prioritaire, (celui) des voies réservées sur la 15. Ça n'a pas de bon sens la congestion qu'on a, je dirais, depuis une dizaine d'années sur l'autoroute 15. On doit démarrer (le plus tôt possible) la construction des voies réservées sur le côté nord (...) Un autre dossier qui dure, c'est presque une farce, le parachèvement de l'autoroute 19. Ça doit être fait rapidement ».



En avant-midi, mardi, François Legault, a rencontré Rosemonde Landry (à gauche), en présence de, notamment, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé (au centre) et Sylvie D'Amours, ministre des Laurentides.

COVID-19

COVID-19

«UN GRAND RELÂCHEMENT» CONSTATE ROSEMONDE LANDRY

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

« On constate un grand relâchement (dans la population). (Il est important) de respecter les mesures de protection. C'est comme ça que nous allons éviter une deuxième vague » a lancé, un peu comme un avertissement, lundi Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, au cours d'une conférence téléphonique avec les journalistes régionaux.

ÉCLOSION

Parallèlement à ce constat de Mme Landry, l'écllosion amorcée au début du mois dernier

à l'hôpital régional de Saint-Jérôme, ne se dément pas.

Lundi, les autorités du CISSS parlaient de 91 cas parmi les patients et 71 au niveau du personnel.

Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche au CISSS des Laurentides, tient tout de même à faire remarquer que dans la semaine du 28 juin, 20 cas nouveaux cas auraient été enregistrés, comparativement à 12 dans la semaine du 5 juillet. Ce qui fait dire à M. Pomerleau, qu'on «enregistre une réduction progressive du nombre de nouveaux cas».

LEGault

Dans un autre ordre d'idée, Rosemonde Lan-

dry, a rencontré le premier ministre François Legault, de passage à Saint-Jérôme mardi.

Il a, bien sûr, été question de la COVID-19.

«On a fait un bilan de la situation, de ce qui s'est passé depuis quatre mois, en particulier dans les résidences de personnes âgées. Évidemment, un peu comme on a vu dans les autres régions, il y a eu un manque de personnel important. Heureusement, le CISSS a amené des employés pour remplacer ceux qui avaient été atteints de la COVID-19 ou (ceux) qui avaient peur (d'être contaminés). On a quand même, il faut l'avouer, manqué d'employés. On en manquait depuis plusieurs années dans nos CHSLD dans nos résidences.

Heureusement, dans les Laurentides, il a actuellement 500 étudiants qui vont venir s'ajouter au personnel en place» a résumé M. Legault, en point de presse.

BILAN DES CAS

Par ailleurs, à la lumière des statistiques dévoilées par le CISSS des Laurentides, vendredi dernier, on affichait un total de 550 cas (une augmentation de 17, en comparaison de la semaine dernière) de COVID-19 à Saint-Jérôme.

Dans les Laurentides, Saint-Jérôme se retrouve (en nombre de cas) devant Blainville avec 348 (+11), Mirabel avec 332 (+9), Sainte-Thérèse avec 308 (même total), Saint-Eustache avec 289 (+9) et Boisbriand avec 256 (+2).

Les quatre MRC du sud de la région affichaient au 9 juillet (le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) publie le vendredi les statistiques compilées le jeudi à 18h00) un total de 3 012 cas.

Au total par MRC, ça donne 1248 (+32) cas

pour Thérèse-de-Blainville, 859 (+28) pour Rivière-du-Nord, 582 (+17) pour Deux-Montagnes et 323 pour Mirabel (une ville, une MRC).

DENSITÉ DE POPULATION

On sait que les trois MRC du sud de la région font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal qui est très touchée actuellement par la COVID-19.

Interrogé, mardi dernier, à savoir si, dans un tel contexte, les trois MRC du sud de la région des Laurentides n'ont pas été défavorisées quand est venu le moment de déconfiner (étant assujetti aux mêmes règles que les autres villes de la CMM dont elles font partie), le premier ministre François Legault a dit qu'«il faut regarder la réalité municipalité par municipalité. Sainte-Anne-de-Bellevue (d'où il est natif), c'est pas mal plus loin du centre-ville de Montréal que Blainville et Boisbriand (...) Il faut regarder là où il y a de la densité (de population). Il y a une différence entre le sud des Laurentides et le Nord (plus rural). Il y avait, par 1 000 habitants, plus de personnes contaminées dans le sud des Laurentides que dans le nord (...) C'est normal que les mesures soient différentes. Ça a été plus compliqué à appliquer, mais ce n'est pas vrai que le virus arrête à la grandeur de la ville de Montréal».

RIVIÈRE-DU-NORD

En outre, si les chiffres publiés par le CISSS des Laurentides révèlent (sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord), une forte proportion des cas à Saint-Jérôme on en retrouve, tout de même, 102 (+3) à Sainte-Sophie, 86 (+4) à Saint-Colomban, 81 (+2) à Prévost et 40 (+2) à Saint-Hippolyte.

Topocal, site Internet

Tout le monde trouve que l'hôpital de Saint-Jérôme devrait être mieux, mais il ne s'améliorera pas de sitôt

<https://www.topocal.ca/2020/07/14/tout-le-monde-trouve-que-hopital-de-saint-jerome-devrait-etre-mieux-mais-il-ne-sameliorera-pas-de-sitot/>

VISITES SUSPENDUES À L'HÔPITAL DE SAINT-JÉRÔME

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides suspend les visites à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, en raison d'une éclosion de COVID-19.

«L'établissement agit pour la santé et la sécurité des personnes les plus vulnérables.» C'est ce qu'a déclaré le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU), le vendredi 3 juillet, en annonçant la suspension des visites à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Des

mesures d'exception pourront s'appliquer, sous réserve de l'autorisation de l'assistante-infirmière chef de l'unité. Les exceptions s'appliqueront pour les visiteurs de causes humanitaires, pour les soins de fin de vie et de soins palliatifs (1 visiteur à la fois), et lorsque des enfants sont en cause, à l'Unité des naissances (conjoint\ conjointe de la mère) et pédiatrie (un parent par enfant). Le CISSSLAU annoncera la levée de ces restrictions sur son site Web et sa page Facebook.—*André Farhat*



NEWS BITS FOR JULY

Visits cautiously resuming in most long-term care facilities (CHSLDs), hospitals and other healthcare establishments in the Laurentians

The CISSS des Laurentides is now authorizing visits in most of its installations, under certain conditions. Stringent safety measures are in force to protect residents, visitors and staff.

It is now possible to visit a loved one at a rehabilitation centre or hospital, or a resident of a long-term care facility (CHSLD), except for establishments and units experiencing an outbreak, which remain closed to visitors. We ask members of the public to confirm beforehand with the care unit involved that visiting is permitted.

Visitors must comply with instructions, including regarding visiting hours, protection protocols (filling out a health questionnaire, wearing a mask or face covering, washing hands) and restrictions on the number of visitors.

Visits to hospitals in the Laurentians

Visits are limited to one person at a time, for a maximum of 4 visitors per day. Visitors should be between 18 and 70 years of age. For details regarding the specific conditions required for each sector and for other installations, please see the Visitors section in the COVID- 19 webpage on the santelaurentides.gouv.qc.ca website. Given that the situation is evolving, we recommend that you regularly check for updates to the guidelines.

Visits suspended at the Saint-Jérôme Regional Hospital

As a preventive measure, the CISSS des Laurentides is suspending visits to the Saint-Jérôme Regional Hospital for an indefinite period due to an outbreak of COVID-19. The establishment acts for the health and safety of the most vulnerable people.



Exceptional measures may apply for visitors to humanitarian causes, including:

- End-of-life care (1 visitor at a time)
- Palliative care (1 visitor at a time)
- Birth unit (spouse \ mother's spouse)
- Pediatrics unit (one parent per child)

All exceptions must be authorized by the assistant head nurse. Authorized visitors must respect the protection instructions.

As soon as these temporary measures are lifted, a press release will be issued through the CISSS des Laurentides website (www.santelaurentides.gouv.qc.ca) and its Facebook page. We thank the population for their understanding. For information on COVID-19: 1 877 644-4545

Relocation of the orthopedic and plastic surgery services of the Saint-Jérôme Regional Hospital within a new clinic

From July 6, 2020, patients requiring external orthopedic or plastic surgery services will be referred to the new Laurentian's medical and surgical clinic.

By setting up this new clinic, located outside the walls of the Laurentian Integrated Center for Health and Social Services (CISSS), the latter will be able to reclaim spaces within the Hospital in order to meet various needs.

The CISSS des Laurentides is pleased that discussions with orthopedists at the Saint-Jérôme Regional Hospital have led to this partnership, for the benefit of users. Located at 305 rue du Docteur Charles-Léonard, suite 204, near the Saint-Jérôme Regional Hospital, the clinic will maintain the current level of services including consultation services, the plaster room and surgeries without anesthesia.

Users will be able to reach the Laurentian Medical and Surgical Clinic at 450 327-2625.



VOLUME 45 - NUMÉRO 27 - 15 JUILLET 2020 - 36 PAGES - 57 454 EXEMPLAIRES

NORDINFO.COM

 NORDINFO.COM

 [M.FACEBOOK.COM/NORDINFOCOM/](https://www.facebook.com/NORDINFOCOM/)

 [@NORDINFOVOIX](https://twitter.com/NORDINFOVOIX)



APPLICATION MOBILE NORD INFO

VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI

PAGE ACTUALITÉ D'ICI



COVID-19
«UN GRAND
RELÂCHEMENT !»

05

COVID-19 «UN GRAND RELÂCHEMENT» CONSTATE ROSEMONDE LANDRY



En avant-midi, mardi, François Legault, a rencontré Rosemonde Landry (à gauche), en présence de, notamment, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé (au centre) et Sylvie D'Amours, ministre des Laurentides.

Mychel Lapointe
redaction@groupejci.ca

« On constate un grand relâchement (dans la population). (Il est important) de respecter les mesures de protection. C'est comme ça que nous allons éviter une deuxième vague » a lancé, un peu comme un avertissement, lundi Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, au cours d'une conférence téléphonique avec les journalistes régionaux.

ÉCLOSION

Parallèlement à ce constat de Mme Landry, l'écllosion amorcée au début du mois dernier à l'hôpital régional de Saint-Jérôme, ne se dément pas.

Lundi, les autorités du CISSS parlaient de 91 cas parmi les patients et 71 au niveau du personnel.

Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche au CISSS des Laurentides, tient tout de même à faire remarquer que dans la semaine du 28 juin, 20

cas nouveaux cas auraient été enregistrés, comparativement à 12 dans la semaine du 5 juillet. Ce qui fait dire à M. Pomerleau, qu'on «enregistre une réduction progressive du nombre de nouveaux cas».

LEGAUT

Dans un autre ordre d'idée, Rosemonde Landry, a rencontré le premier ministre François Legault, de passage à Saint-Jérôme mardi.

Il a, bien sûr, été question de la COVID-19.

«On a fait un bilan de la situation, de ce qui s'est passé depuis quatre mois, en particulier dans les résidences de personnes âgées. Évidemment, un peu comme on a vu dans les autres régions, il y a eu un manque de personnel important. Heureusement, le CISSS a amené des employés pour remplacer ceux qui avaient été atteints de la COVID-19 ou (ceux) qui avaient peur (d'être contaminés). On a quand même, il faut l'avouer, manqué d'employés. On en manquait depuis plusieurs années dans nos CHSLD dans nos résidences. Heureusement, dans les Laurentides, il a actuellement 500 étudiants qui vont venir s'ajouter au personnel en

places » a résumé M. Legault, en point de presse.

BILAN DES CAS

Par ailleurs, à la lumière des statistiques dévoilées par le CISSS des Laurentides, vendredi dernier, on affichait un total de 550 cas (une augmentation de 17, en comparaison de la semaine dernière) cde COVID-19 à Saint-Jérôme.

Dans les Laurentides, Saint-Jérôme se retrouve (en nombre de cas) devant Blainville avec 348 (+11), Mirabel avec 332 (+9), Sainte-Thérèse avec 308 (même total), Saint-Eustache avec 289 (+9) et Boisbriand avec 256 (+2).

Les quatre MRC du sud de la région affichaient au 9 juillet (le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) publie le vendredi les statistiques compilées le jeudi à 18h00) un total de 3 012 cas.

Au total par MRC, ça donne 1 248 (+32) cas pour Thérèse-de-Blainville, 859 (+28) pour Rivière-du-Nord, 582 (+17) pour Deux-Montagnes et 323 pour Mirabel (une ville, une MRC).

DENSITÉ DE POPULATION

On sait que les trois MRC du sud de la ré-

gion font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal qui est très touchée actuellement par la COVID-19.

Interrogé, mardi dernier, à savoir si, dans un tel contexte, les trois MRC du sud de la région des Laurentides n'ont pas été défavorisées quand est venu le moment de déconfiner (étant assujetti aux mêmes règles que les autres villes de la CMM dont elles font partie), le premier ministre François Legault a dit qu'«il faut regarder la réalité municipalité par municipalité. Sainte-Anne-de-Bellevue (d'où il est natif), c'est pas mal plus loin du centre-ville de Montréal que Blainville et Boisbriand (...) Il faut regarder là où il y a de la densité (de population). Il y a une différence entre le sud des Laurentides et le Nord (plus rural). Il y avait, par 1 000 habitants, plus de personnes contaminées dans le sud des Laurentides que dans le nord (...) C'est normal que les mesures soient différentes. Ça a été plus compliqué à appliquer, mais ce n'est pas vrai que le virus arrive à la grandeur de la ville de Montréal».

COVID-19

COVID-19

UNE SECONDE CLINIQUE DE DÉPISTAGE MOBILE SANS RENDEZ-VOUS ORGANISÉE À SAINTE-THÉRÈSE

La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides organise pour une seconde fois une clinique mobile de dépistage de la COVID-19 sans rendez-vous à Sainte-Thérèse.

La clinique sera installée les 16 et 17 juillet, de 9 h 30 à 16 h 30, dans le stationnement du Collège Lionel-Groulx, au 100, rue Duquet.

Le dépistage est recommandé pour les personnes de tous âges avec ou sans l'un des symptômes suivants: fièvre ($> 38^{\circ}\text{C}$), toux récente ou toux chronique exacerbée, difficulté respiratoire, perte d'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût.

Il est aussi recommandé pour les personnes présentant au moins deux symptômes parmi les suivants: un symptôme général (douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou importante perte d'appétit), mal de gorge ou diarrhée.

Il faut se faire tester au moins 48 heures après le début des symptômes et s'isoler en attendant les résultats du test.

Important: il faut apporter sa carte d'assurance maladie.

En dehors de cette période, les personnes qui veulent passer un test pour la COVID-19 doivent appeler le 1 877 644-4545.

Renseignements supplémentaires: [www.santelaurentides.gouv.qc.ca].

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Une seconde clinique de dépistage mobile de la COVID-19 ouvre à Sainte-Thérèse

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/398925/une-seconde-clinique-de-depistage-mobile-de-la-covid-19-ouvre-a-sainte-therese>

▼ HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE UN PROJET QUI ATTEND «DEPUIS BEAUCOUP TROP LONGTEMPS», SELON FRANÇOIS LEGAULT



Photo Claude Cormier
«C'est important qu'on agrandisse (et modernise) l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, qu'on agrandisse et qu'on modernise l'Hôpital de Saint-Eustache», a dit François Legault.

Mychel Lapointe
redaction@groupejcd.ca

«Cela fait longtemps qu'on entend parler de l'agrandissement de (l'Hôpital régional de) Saint-Jérôme. Je ne peux pas croire que ce n'est pas encore commencé. Ma principale qualité, ce n'est pas la patience, mais je n'en reviens pas que les travaux ne soient pas encore commencés à l'hôpital de Saint-Jérôme» disait François Legault, en point de presse, le mardi 7 juillet dernier, abordant au passage le dossier de l'Hôpital de Saint-Eustache

Le premier ministre a passé cette journée à Saint-Jérôme. La modernisation et l'agrandissement de l'hôpital régional, mais aussi de Saint-Eustache, s'est retrouvé au cœur des discussions avec les différents intervenants qu'il y a rencontrés.

On peut parier que les dossiers se retrouveront dans la nouvelle mouture du projet de loi 61 que le gouvernement caquiste doit présenter à la rentrée parlementaire de l'automne prochain.

URGENT

Car, aux yeux du premier ministre Legault, la situation n'a aucun bon sens.

«Il y a deux projets qui attendent depuis beaucoup trop longtemps. C'est urgent qu'on agrandisse et qu'on modernise l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. C'est tout simplement impossible, avec le volume de l'hôpital, d'être capable de donner des services dans des délais qui sont raisonnables. On a la même situation à (l'Hôpital de) Saint-Eustache. On a (là) un hôpital qui a une des urgences les plus

vieilles au Québec. Il faut vraiment agrandir, moderniser».

PROJET DE LOI 61

Ce qui l'a amené à parler du projet de loi 61.

«On a besoin au Québec d'un projet de loi pour changer des lois et des règlements pour que la période des délais d'autorisations soient réduits. Ça n'a pas de bon sens que ça prenne quatre, cinq, six ans avant de construire des infrastructures; que ce soit une autoroute, un hôpital, une maison des aînés ou une école».

Et bien «évidemment que je dénonce le manque de collaboration du Parti québécois, du Parti libéral et de Québec solidaire qui ont refusé de travailler avec nous à modifier les lois et règlements. Ce sont des projets qui sont attendus par la population. Ça n'a pas de bon sens qu'on me dise que ça va prendre trois, quatre ans avant de commencer les travaux à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme ou à l'Hôpital de Saint-Eustache. Il faut absolument que ça se fasse rapidement. On est capable au Québec de réaliser des projets dans des délais qui sont plus raisonnables».

«Plutôt que laisser des comités et des groupes d'individus retarder des projets de quatre, cinq, six ans, je pense que c'est important qu'on change nos façons de faire au Québec, qu'on construise rapidement, qu'on agrandisse l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, qu'on agrandisse et qu'on modernise l'Hôpital de Saint-Eustache, qu'on construise des voies réservées sur la 15, qu'on construise des maisons des aînés».

François Legault, considère à cet égard qu'il a l'appui de la population.

«J'ai senti aujourd'hui à Saint-Jérôme que les Québécois sont derrière nous, que les Québécois n'appuient pas les trois partis d'opposition qui ont, malheureusement, refusé d'appuyer le projet de loi 61. On a perdu un été de construction. On a actuellement des dizaines de milliers de travailleurs du secteur de la construction qui sont chez eux. On va continuer comme gouvernement de se battre pour accélérer la construction d'infrastructures» insistera-t-il.

NEGLIGÉE?

En ouverture de son point de presse tenu sur la scène du Théâtre Gilles-Vigneault, François Legault, a parlé des Laurentides comme une région négligée.

«Il y a beaucoup de dossiers dans les Laurentides. C'est une région qui a été négligée pendant longtemps, et par le Parti québécois et par le Parti libéral. Une région qui n'a pas eu sa part d'investisse-

ments. Que ce soit en santé, que ce soit en éducation et même les infrastructures de transport (...) Il y a eu une croissance importante dans les dernières années. Les appuis, le support du gouvernement n'ont pas toujours suivi», de faire remarquer le premier ministre.

Outre les dossiers des hôpitaux de Saint-Jérôme et Saint-Eustache, M. Legault en a relevé certains relativement aux infrastructures routières.

«On a beaucoup de projets de routes, (dont) un qui est prioritaire. (celui) des voies réservées sur la 15. Ça n'a pas de bon sens la congestion qu'on a, je dirais, depuis une dizaine d'années sur l'autoroute 15. On doit démarrer (le plus tôt possible) la construction des voies réservées sur le côté nord. (...) Un autre dossier qui dure, c'est presque une farce, le parachèvement de l'autoroute 19. Ça doit être fait rapidement».

**TIRAGE-ARGENT DE LA
FONDATION MANOIR
SAINT-EUSTACHE**

La Fondation Manoir Saint-Eustache a procédé à son tirage-argent mensuel de l'année 2020, le 8 juillet dernier. Les gagnants sont Anick Dorion de Deux-Montagnes (premier prix de 900 \$), Marc Perron de Saint-Eustache (deuxième prix de 375 \$) et Johanne Grenier de Saint-Eustache (troisième prix de 170 \$). La Fondation Manoir Saint-Eustache félicite les gagnants et tient à remercier Lorraine Lapierre, qui a vendu les trois billets gagnants du mois de juillet. Prenez note que le prochain tirage-argent aura lieu le 12 août. Bonne chance à tous!

COVID-19 | 129 nouveaux cas au Québec et un décès dans Argenteuil

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/320017/covid-19-129-nouveaux-cas-au-quebec-et-un-deces-dans-argenteuil>

COVID-19 | Plus de 100 nouveaux cas au Québec et 5 décès, dont un à Mirabel

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/319774/covid-19-plus-de-100-nouveaux-cas-au-quebec-et-5-deces-dont-un-a-mirabel>

Écllosion de COVID-19 à l'hôpital de St-Jérôme : 93 patients et 99 employés touchés

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/319766/eclosion-de-covid-19-a-lhopital-de-st-jerome-93-patients-et-99-employes-touchees>

EXCLUSIF | Le Mondo de St-Jérôme devant la Régie des alcools aujourd'hui

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/319515/exclusif-le-mondo-de-st-jerome-devant-la-regie-des-alcools-aujourd'hui>

COVID-19 | 13 employés sur 900 testés positifs à l'hôpital de St-Jérôme

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/319394/covid-19-13-employes-sur-900-testes-positifs-a-lhopital-de-st-jerome>

ENTREVUE | Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint du CISSS des Laurentides, nous parle de l'écllosion à l'Hôpital de St-Jérôme et fait un bilan de la situation dans la région

<https://www.cime.fm/audio/318895/entrevue-sylvain-pomerleau-directeur-general-adjoint-du-cisss-des-laurentides-nous-parle-de-lecllosion-a-lhopital-de-st-jerome-et-fait-un-bilan-de-la-situation-dans-la-region>

Impact du relâchement ? | 137 nouveaux cas au Québec et 2 décès dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/318891/impact-du-relachement-137-nouveaux-cas-au-quebec-et-2-deces-dans-les-laurentides>

Dépistage massif du personnel de l'hôpital de St-Jérôme : la CSN craint le pire

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/318790/depistage-massif-du-personnel-de-lhopital-de-st-jerome-la-csn-craint-le-pire>

CFLO, site Internet

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 15 juillet 2020

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.07.15.mp3

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 14 juillet 2020

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_bilan_2020.07.14_-_mp3

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 13 juillet 2020

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_bilan_2020.07.13_-_mp3

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 9 juillet 2020

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.07.09_-_web_bilan_2020.07.09_-_mp3

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 8 juillet 2020

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.07.08_-_web_bilan_2020.07.08_-_mp3

TVC d'Argenteuil, site Internet

Reportage : Bilan des cliniques de dépistage mobile dans Argenteuil

<https://vimeo.com/438364418>

Visits slowly resuming in CHSLDs in the Laurentians



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News
dimitri@newsfirst.ca

The CISSS des Laurentides is now authorizing visits in most of its installations, under certain conditions. Stringent safety measures are in force to protect residents, visitors and staff.

It is now possible to visit a loved one at a rehabilitation centre or hospital, or a resident of a long-term care facility (CHSLD), except for establishments and units experiencing an outbreak, which remain closed to visitors. Families that wish to visit are asked to confirm beforehand with the care unit involved in which visiting is permitted. All the visitors must comply with instructions, including regarding visiting hours, protection protocols (filling out a health questionnaire, wearing a mask or face covering, washing hands) and restrictions on the number of visitors.

Visits to hospitals in the Laurentians

Visits to hospitals are limited to one person at a time, for a maximum of 4 visitors per day. Visitors should be between 18 and 70 years of age. Please note that visitors must be free of any COVID-19-related symptoms and must not have been in contact with an infected person and/or awaiting a test result. Physical distancing must be practised in all cases. This is to protect the health and safety of our residents, staff and visitors. For details regarding the specific conditions required for each sector



and for other installations, residents are asked to check the Visitors section in the COVID-19 webpage on the CISSS des Laurentides. Given that the situation is evolving, it is recommended that residents regularly check for updates to the guidelines.

Caregivers

Since May 11, 2020, the CISSS des Laurentides has authorized visits by significant caregivers to loved ones in residential facilities in the Laurentian region. The restrictions listed above do not apply to these types of visits.

Saint-Jérôme hospital

Given its status as a designated COVID-19 center, the Saint-Jérôme regional hospital continues to accept COVID-19 patients in need of hospitalisation. For this reason, visits are prohibited, except to those in the maternity unit (centre mère-enfant) and to bloc R.